



1, Place Gilbert SÉRIEYS-12160 MOYRAZÈS
☎ : 05.65.69.35.50
Email : accueil.mairie@moyrazes.fr

LISTE des DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES par le CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 août 2025

Le vingt-six août mille vingt-cinq à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Moyrazès dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel ARTUS, Maire.

Présents : M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian, Mme ESTIVALS Marie-Cécile, Mme FERLET Nicole, Mme FOUCRAS Odile, M. GABEN Serge, Mme GARRIGUES Séverine, M. PÉLISSIER Philippe. M. PALOUS Michel.

Absents et représentés : M. GARRIGUES Claude (Représentée par M. GABEN Serge), Mme WILFRID Marielle (a donné pouvoir à M. PALOUS Michel)

Absents : Mme BASTIDE Noémie, Mme BES Carole, M. GINESTET Jérôme, M. GARRIGUES Michael.

Secrétaire de séance : M. GABEN Serge

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Numéro d'ordre des délibérations prises au cours de cette séance :

Numéros des délibérations	Libellés	Résultat du vote
DE030	Approbation de l'extension du périmètre du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala aux communes de FLAVIN, LE VIBAL, PONT DE SALARS, PRADES DE SALARS, SALMIECH, TREMOUILLES pour la compétence « Assainissement collectif »	Approuvée à l'unanimité
DE031	Approbation du fonds de concours pour les investissements portés par la Commune de MOYRAZES : Réaménagement et extension de la salle polyvalente des Arméniès	Approuvée à l'unanimité
DE032	Pays Ségali Communauté – Approbation d'un accord local pour la répartition des sièges entre les communes membres lors du prochain renouvellement général des conseils municipaux	Approuvée à l'unanimité